



HAL
open science

Syrie-Liban

Fabrice Balanche

► **To cite this version:**

| Fabrice Balanche. Syrie-Liban. M@ppemonde, 2005, 79, pp.13. halshs-00009559

HAL Id: halshs-00009559

<https://shs.hal.science/halshs-00009559>

Submitted on 9 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Syrie – Liban : intégration régionale ou dilution ?

Les livres de géographie français comparent volontiers le Liban à un département français pour donner une idée de sa superficie plus concrète que le chiffre brut de 10 000 km². Les Libanais eux-mêmes reprennent la terminologie administrative française en utilisant le terme de cantonisation pour évoquer la fragmentation territoriale de leur petit pays sur des bases communautaires. Des accords de Taef au départ récent de l'armée syrienne (avril 2005), la perte de souveraineté du Liban au profit de la Syrie était telle que la comparaison avec un département français prenait également du sens au niveau politique, puisque la nomination du Président de la république libanaise s'apparentait plus à celle d'un préfet et le rôle du Parlement à celui d'un conseil général. Depuis l'indépendance du Liban, en 1945, la Syrie s'est efforcée d'influencer la politique de son voisin. La guerre civile libanaise lui a donné l'occasion de contrôler directement le pays. Quand bien même le Liban souhaite s'émanciper de la tutelle syrienne, sa situation géographique le rend vulnérable à l'égard de Damas (**figure 1**).

« Un même peuple, deux Etats » affirmait Hafez El Assad, mais n'avait-il pas plutôt dans la tête la phrase de Deng Xiao Ping à propos de Hong Kong et de la Chine populaire : « Un même Etat, deux systèmes ». Car le libéralisme économique du Liban est pour la Syrie ba'athiste une soupape de sécurité indispensable au maintien d'un certain ordre à Damas. La mise sous tutelle du Liban par la Syrie fut un puissant facteur d'intégration qui conférait à la dilution. Le retrait de l'armée syrienne n'interrompt nullement ce processus, elle lui retire simplement son caractère institutionnel. Car tant sur les plans politique, économique et démographique, le Liban ressemble de plus en plus à la Syrie. Les discours nationalistes et anti-syriens de ces derniers mois, la défense de l'identité « phénicienne » par opposition aux « arabes » : les envahisseurs de l'intérieur, ne doivent pas masquer des relations profondes entre les deux peuples qui plongent leurs racines dans une histoire commune.

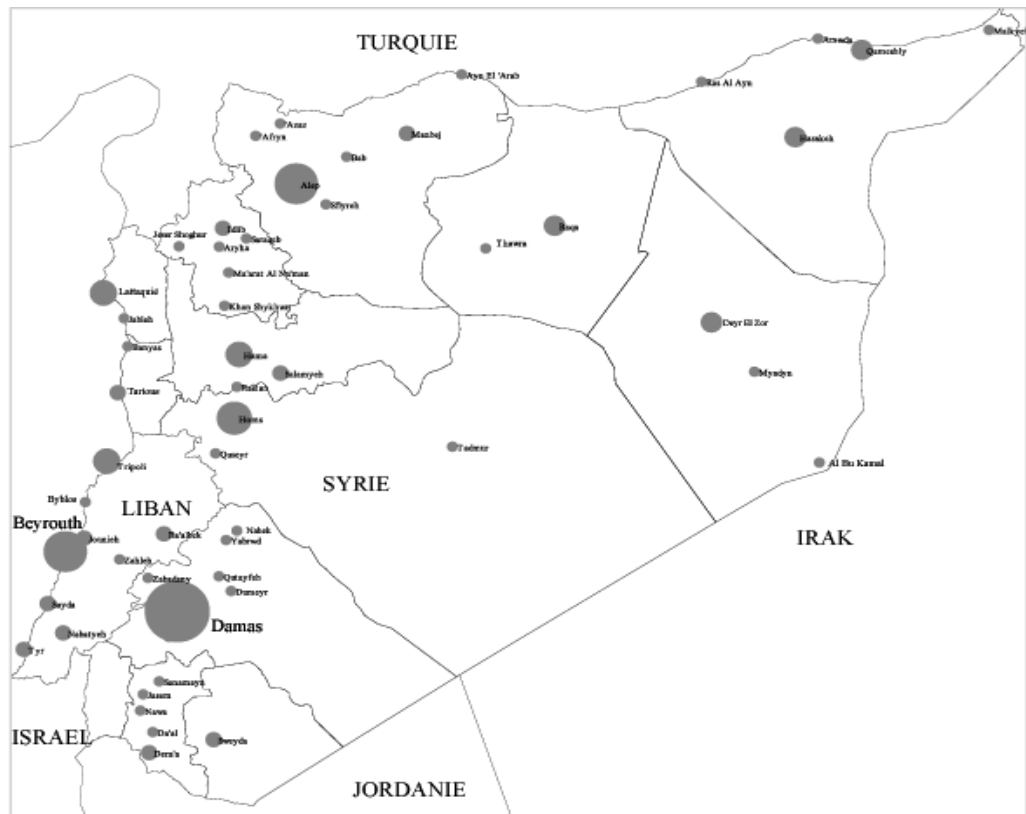
Des logiques d'organisation de l'espace ottoman à la mise en place du cadre étatique au XX^{ème} siècle

A la fin de l'empire ottoman, les différences entre les sujets n'étaient pas fondées sur des critères ethniques, mais religieux. Le système du millet¹ reconnaissait une certaine autonomie interne aux communautés chrétiennes et juives, sous la direction de leurs autorités spirituelles. Par contre, tous les Musulmans, qu'ils soient sunnites ou shi'ites duodécimains, appartenaient tous à l'Umma (la Communauté des Croyants). Les sectes musulmanes hétérodoxes – les Druzes, les Yézidis² et les Alaouites³ – n'avaient pas de reconnaissance juridique et n'appartenaient pas à l'Umma, du fait de leur doctrine et de leurs pratiques jugées hérétiques par les ulémas. Les différentes communautés chrétiennes étaient rivales entre elles. Les Grecs orthodoxes et catholiques (Les Melkites) étaient mieux intégrés dans la structure du pouvoir que les Maronites. La majorité des Melkites se trouvaient dans les villes, par conséquent ils devaient composer avec les différents envahisseurs, au contraire des Maronites. Le différent religieux entre Maronites et Orthodoxes accentuait la mise à l'écart des Maronites au Liban. En revanche, à Alep, la communauté maronite était beaucoup mieux intégrée.

¹ Planhol Xavier : *Les nations du Prophète*, Fayard, Paris, 1993, 885 p.

² Les Yézidis (improprement nommés « adorateurs du diable ») se trouvent essentiellement en Irak, dans le massif du Sindjar, mais il existe de petites communautés en Syrie au nord d'Alep et en Djéziré.

³ Le cas des Ismaéliens est particulier. Ils furent plus ou moins reconnus par les Sunnites comme Musulmans vers le milieu du XIX^{ème} siècle.



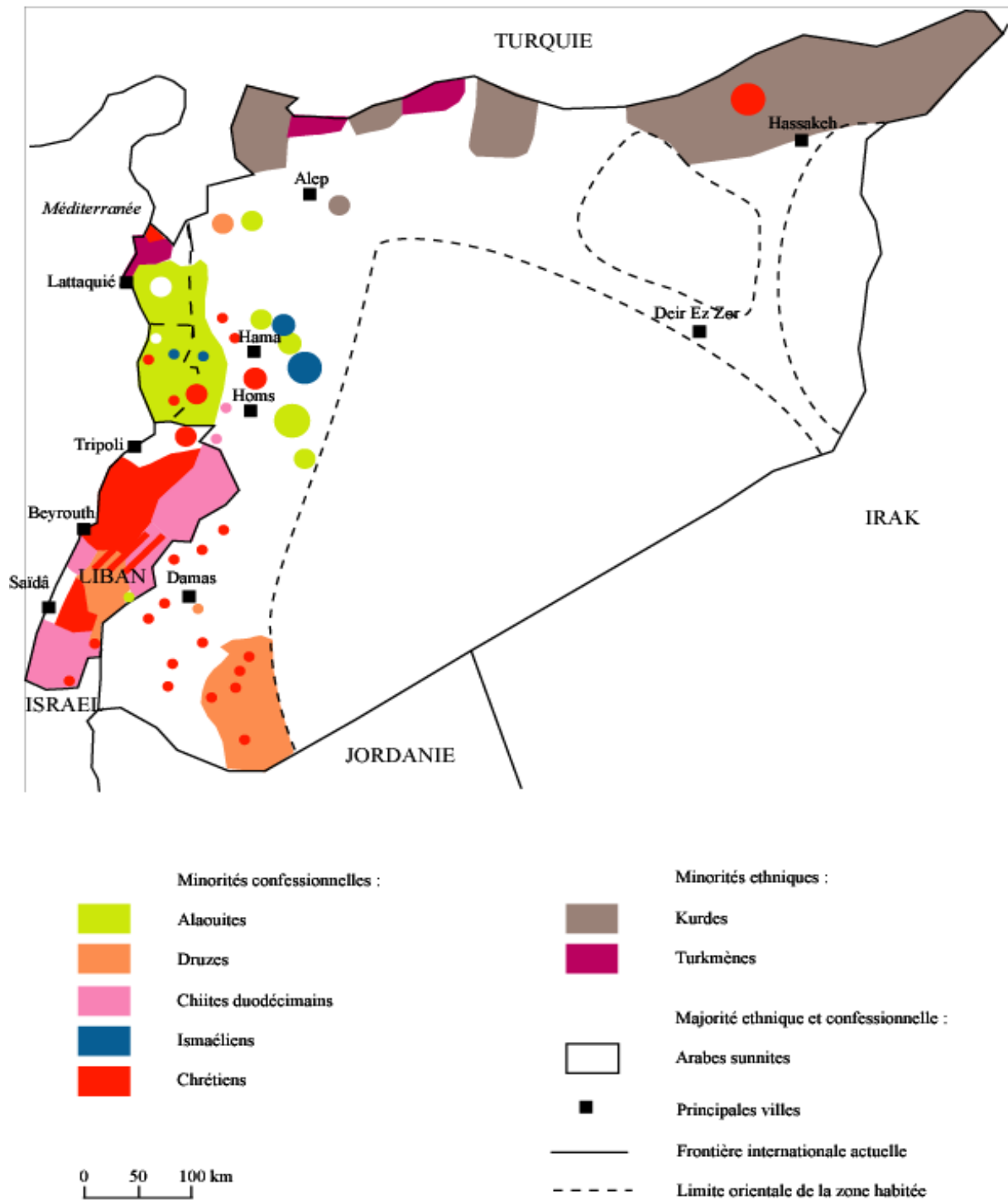
Principales agglomérations



Sources : Recensement de la population syrienne 1994 et Schéma d'aménagement du territoire libanais 2004 (estimation de population en 1996).
Auteur : Fabrice Balanche

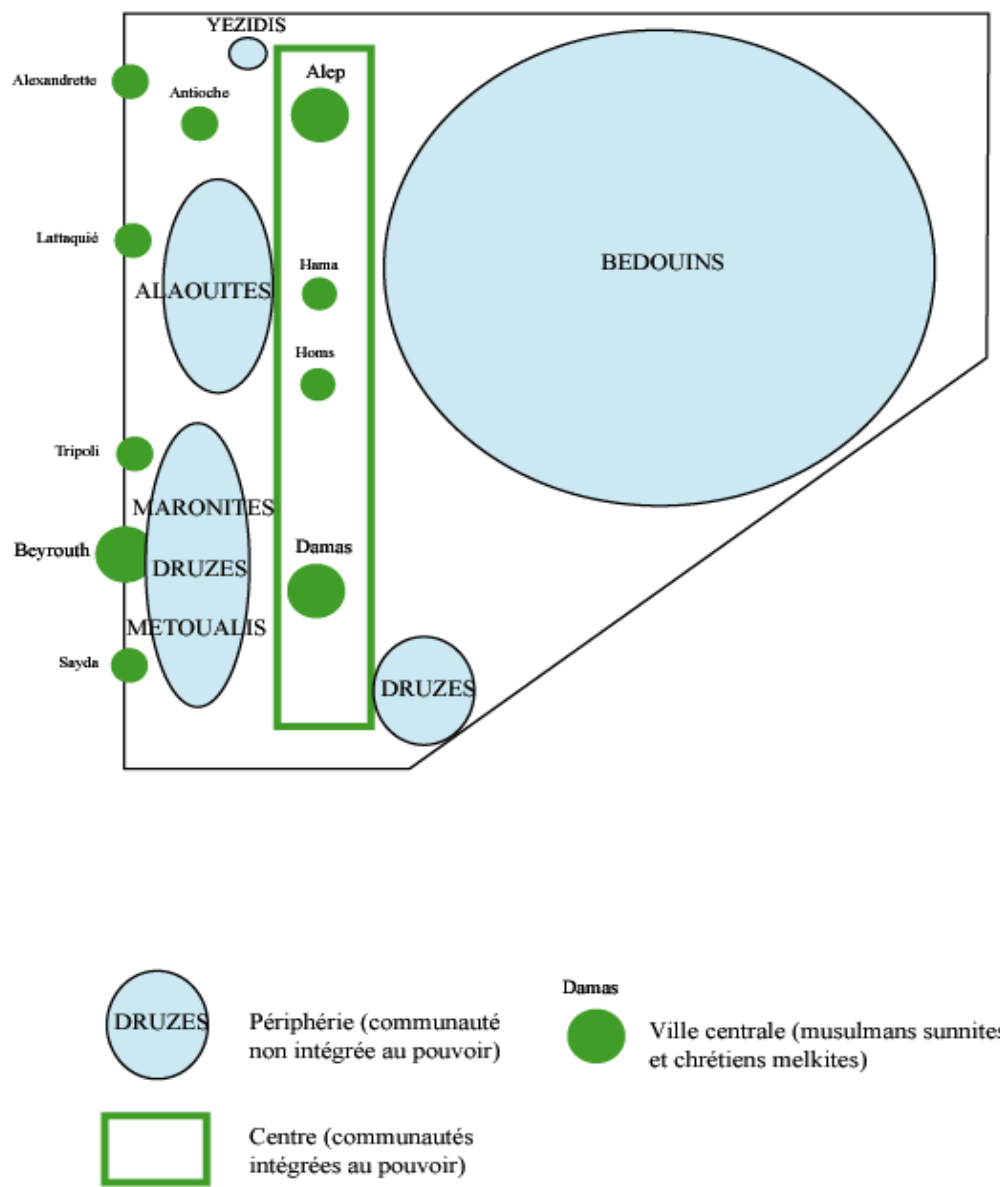
1. L'espace syro-libanais

La répartition des communautés dans l'espace à la fin du XIX^{ème} siècle exprime assez bien la relation qui existait entre l'espace, le pouvoir et les communautés au Proche-Orient (**figure 2**). Les grandes métropoles de l'intérieur et les villes côtières sont peuplées par la communauté au pouvoir, Musulmans Sunnites, et ses protégés les Melkites et les Juifs. Elles sont les relais du pouvoir politique, les centres du commerce et de l'exploitation des meilleures terres. Au Liban, Tripoli, Beyrouth, Saïda, Tyr dominaient le littoral mais leur influence s'arrêtait aux premiers contreforts de la montagne, car elles n'avaient plus les moyens coercitifs de se faire respecter. Par contre elles possédaient des liens puissants entre elles et les villes de l'intérieur (Damas, Alep, Homs ...) pour les besoins de leur commerce. L'espace ottoman se composait donc d'un archipel urbain central dominant et exploitant des plaines périphériques tandis que les autres espaces sont délaissés. Les montagnes sont abandonnées aux minorités en rupture avec le pouvoir telles que les Alaouites, les Druzes, les Métoualis (Shi'ites duodécimains) et les Maronites. La steppe elle-même est le domaine des bédouins, musulmans sunnites certes, mais rebelles à l'autorité de l'Etat. La répartition actuelle de la population et l'armature urbaine, à l'échelle locale mais aussi régionale, conservent la trace de cette organisation sociale fondée sur l'inégalité politique des communautés et une occupation ségrégative de l'espace (**figure 3**).



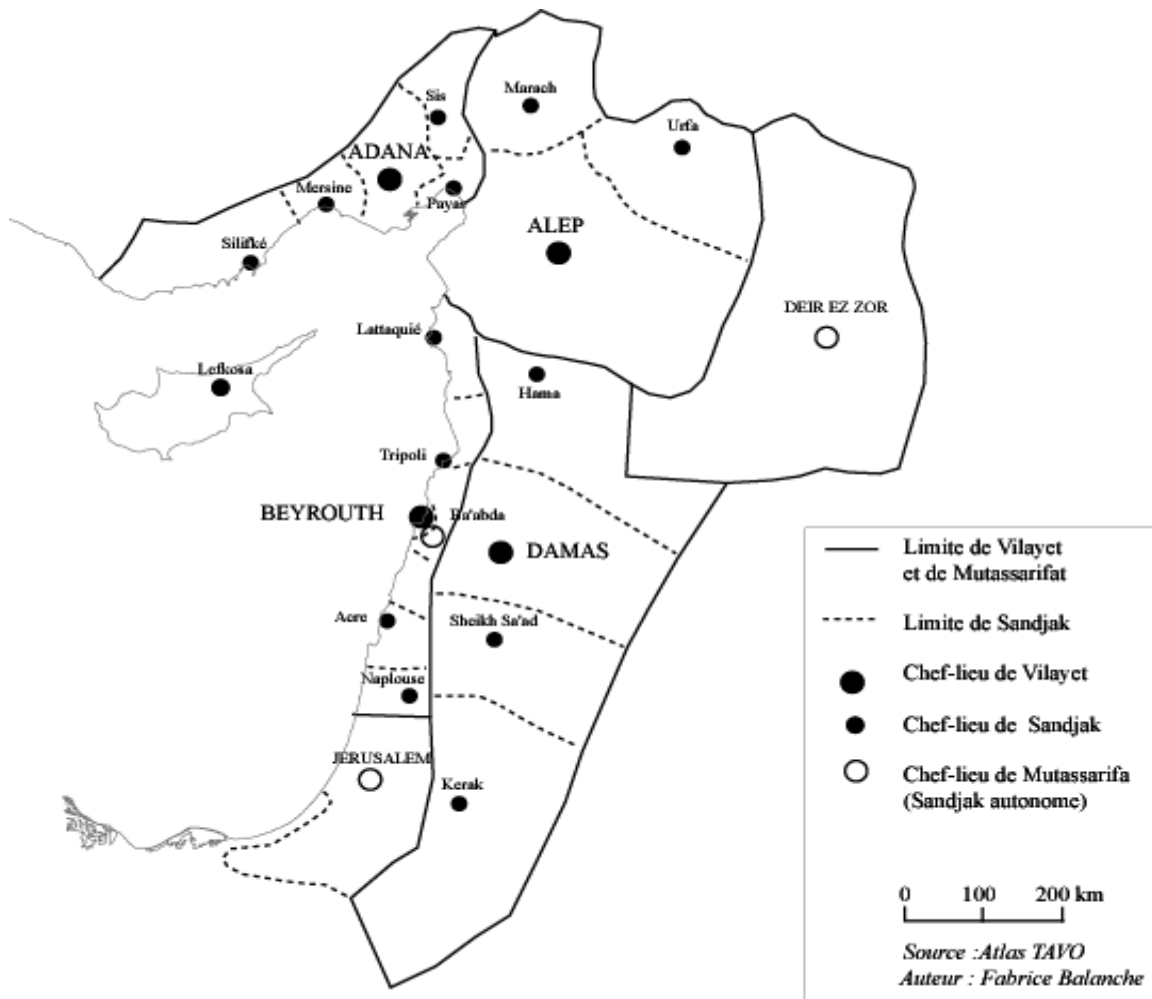
Source : D'après la carte des communautés ethniques et confessionnelles des Etats du Levant sous Mandat français.
 Service géographique de l'Armée du Levant. Date inconnue.
 Auteur : Fabrice Balanche

2. Les minorités au Liban et en Syrie sous le Mandat Français



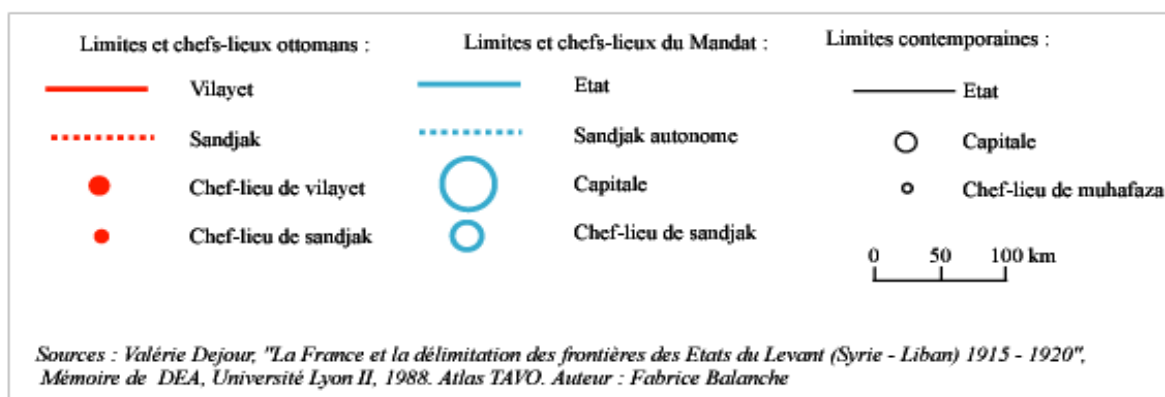
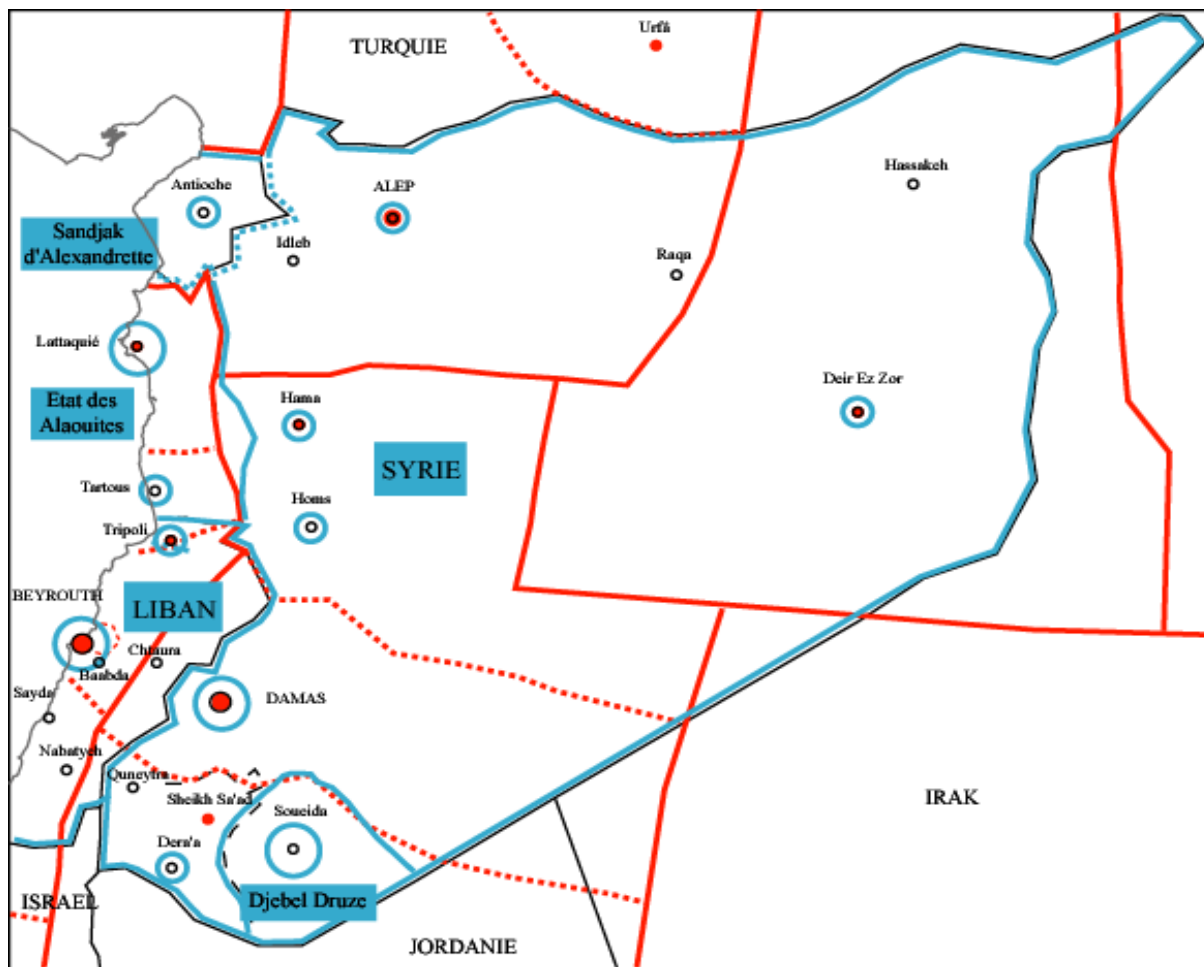
3. Centre et périphérie dans l'espace syro-libanais à la fin de la période ottomane

La chute de l'empire ottoman et l'instauration du Mandat français en Syrie et au Liban ont modifié la structure politique et donc spatiale au Levant. L'espace proche-oriental ouvert (**figure 4**) a connu ses premières fermetures entre les territoires sous Mandat français et britannique. Pour garantir son occupation au Levant, la France appliqua la vieille méthode coloniale qui consiste à diviser pour régner et à s'appuyer sur des minorités. Ainsi le territoire placé sous l'autorité de la France fut-il divisé en 6 entités (**figure 5**) : l'Etat de Damas, l'Etat d'Alep, L'Etat des Alaouites, l'Etat du Djebel Druze, le Grand Liban et le sandjak autonome d'Alexandrette. En 1924, Damas et Alep furent réunis, la viabilité des Etats Alaouites et Druzes était remise en cause. En revanche l'autonomie du Liban vis à vis de Damas s'affirmait davantage, pour aboutir à une indépendance séparée en 1945, alors que les Etats Druze et Alaouite avaient été réunis à la Syrie en 1936. Quant au Sandjak d'Alexandrette il fut donné à la Turquie en 1939. Outre la perte démographique et économique que l'amputation d'Alexandrette et du Liban causait à la Syrie. Cette dernière fut privée de ses débouchés portuaires traditionnels (Beyrouth, Tripoli et Alexandrette). Lattaquié, le seul port international qui demeurait à la Syrie drainait moins de 5% du trafic⁴ des Etats du Levant sous Mandat français et n'était pas connecté au réseau ferré.



4. La Syrie et le Liban dans le cadre administratif ottoman en 1888

⁴ En 1939, 60 000 tonnes de marchandises transitèrent par le port de Lattaquié.



5. Les Etats du Levant sous mandat français en 1924

Des réseaux de transport concurrents en marge des grandes voies de communications du Moyen-Orient

En 1930, le port de Beyrouth drainait plus de 65% des marchandises des pays du Levant sous mandat français (Beyrouth : 461 000 tonnes, Alexandrette : 200 000 tonnes, Tripoli : 180 000 tonnes et Lattaquié : 31 000 tonnes). Son principal concurrent n'était plus Acre, coupé de la Syrie par l'instauration du Mandat britannique en Palestine, mais le port d'Alexandrette qui demeurait le principal débouché maritime de la ville d'Alep. La voie de chemin de fer Alep-Tripoli – Beyrouth détournait de plus en plus les flux de Syrie du nord vers le Liban. La cession d'Alexandrette à la Turquie ne fit qu'accélérer un processus entamé dès la veille de la

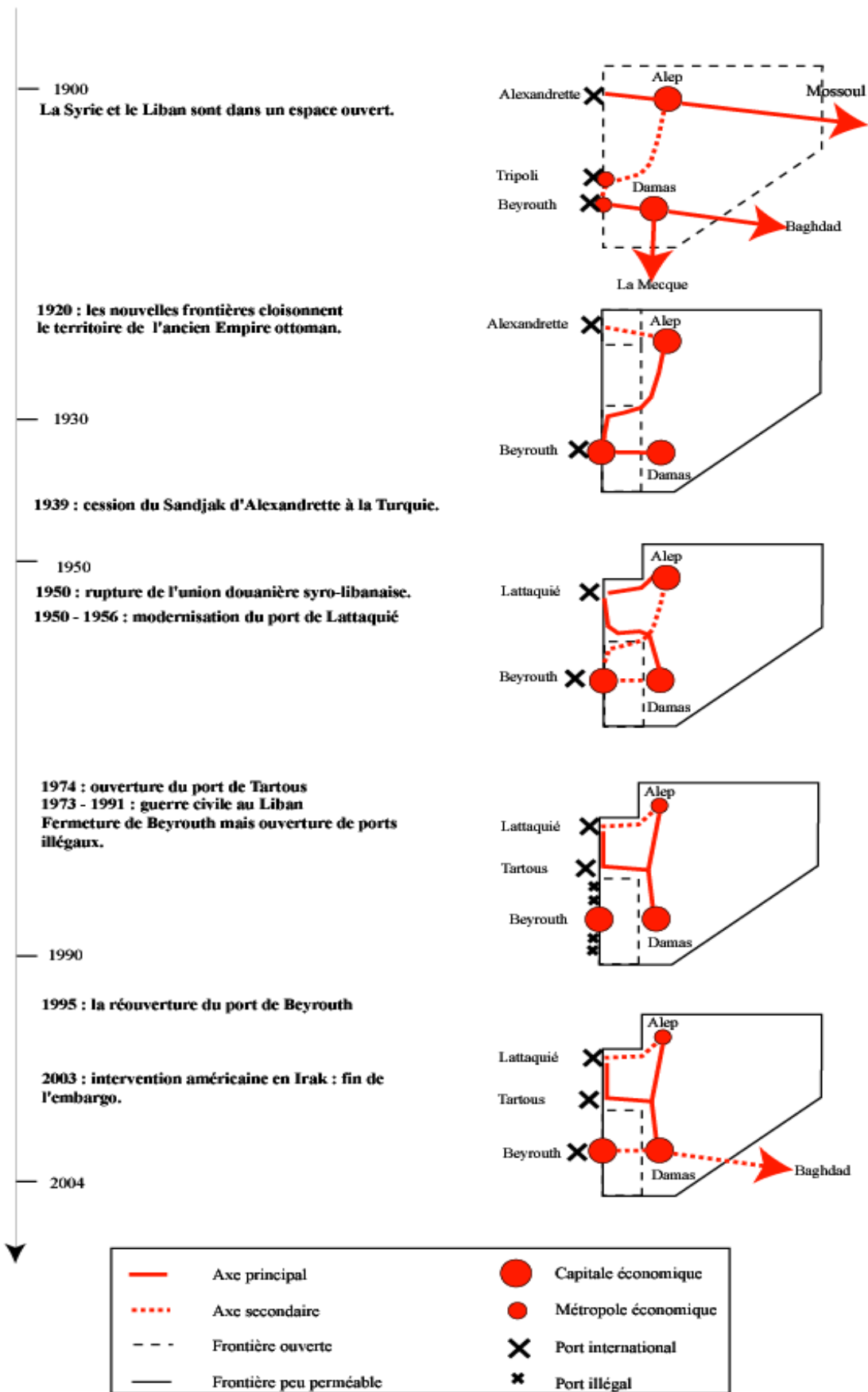
Première Guerre mondiale. Enfin la création de l'Etat d'Israël en 1948 acheva de détourner les flux de marchandises arabe vers le Liban. Beyrouth se trouvait donc dans les premières années de l'indépendance dans une situation extrêmement favorable pour servir d'interface portuaire au Proche-Orient arabe. Mais cette situation fut vite contrariée par son voisin syrien.

En 1950, la Syrie rompu l'union douanière avec le Liban et entama des travaux de modernisation du port de Lattaquié (1950 – 1956) dans le but de concurrencer Beyrouth. L'union de la Syrie avec l'Egypte nassérienne puis l'instauration d'un régime socialiste avec le coup d'Etat ba'athiste de 1963 contribua à isoler le Liban de son hinterland. Les ports de Lattaquié et de Tartous drainaient la quasi-totalité des marchandises syriennes car le dirigisme économique instauré par le régime ba'athiste limitait l'activité des sociétés privées, les seules qui auraient pu choisir Beyrouth. Le protectionnisme portuaire syrien et le mauvais état de la route entre Beyrouth et la frontière syrienne⁵ ne favorisent donc pas le transit des marchandises syriennes via le port de Beyrouth. Par ailleurs, après la guerre civile, les ports libanais ne sont pas parvenus à reconquérir un trafic international (**figure 6**). La modernisation des infrastructures portuaires ne permettra pas au Liban de concurrencer efficacement les ports des pays du Golfe Persique. Dubaï est le neuvième port mondial ; le nombre de conteneurs transbordés s'élève à 3 000 000 en 2003 contre seulement 300 000 pour Beyrouth (**figure 7**). En fait les ports libanais, tout comme les ports syriens sont à l'écart de la route Asie – Europe du Nord, via le canal de Suez. Les compagnies maritimes préfèrent donc les ports du sud de l'Italie ou de l'Egypte pour le transit international. Beyrouth et Tripoli doivent donc se contenter d'un rôle régional en Méditerranée orientale (**figure 8**). Le littoral levantin ne reçoit plus qu'un flux mineur, car il se trouve dans une situation périphérique vis-à-vis des pays pétroliers du Golfe Persique. Le déboucher majeur pour les ports du Levant⁶ est évidemment l'Irak, distant de seulement 8 jours de l'Europe du nord (4 jours de mer et 4 jours de transport terrestre via la Syrie) contre 30 jours via le canal de Suez et le Golfe persique. Cette rente de situation géographique a permis la reprise du port de Tripoli qui a vu son trafic augmenté de 23,6% en 2003 (711 997 tonnes transbordées en 2003), alors que dans le même temps Beyrouth subissait une baisse de 7,7% (4 777 000 tonnes transbordées en 2003). Le port de Tripoli bénéficie d'avantages fiscaux⁷ et d'une situation géographique qui le rendent provisoirement attractif. Cependant il demeure loin derrière Beyrouth, Lattaquié (3 millions de tonnes) et Tartous (5 millions de tonnes). La situation des ports libanais demeure précaire, liée à l'évolution de la situation en Irak, à la qualité de ses relations avec la Syrie et de cette dernière avec ses voisins. Car plus que les incitations fiscales et la qualité des infrastructures se sont les changements politiques qui orientent depuis un siècle les flux commerciaux au Proche-Orient.

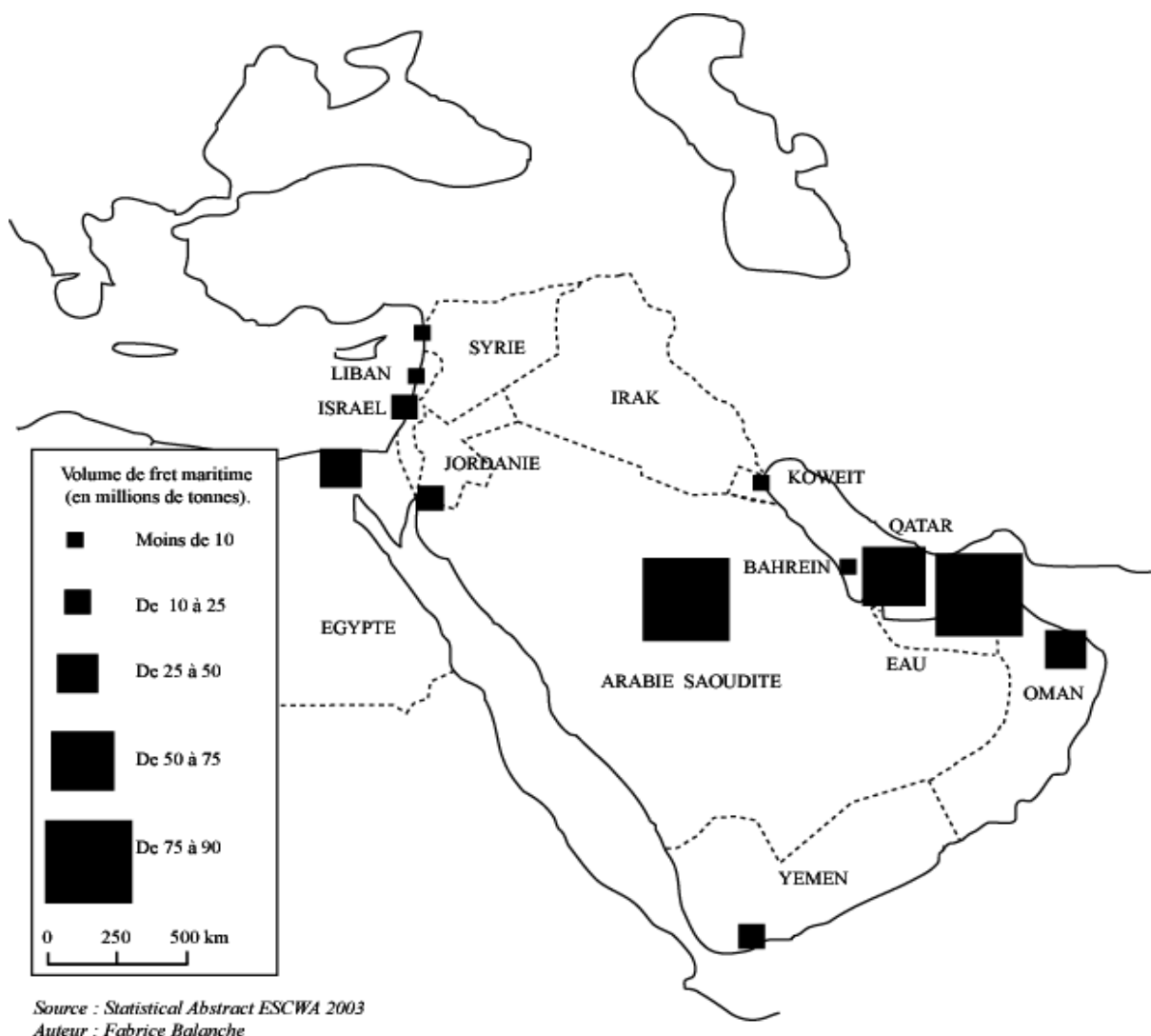
⁵ Le col du Baidar (1550 m d'altitude) est souvent coupé par la neige ou des accidents. L'étroitesse et le pendage de la route entre Beyrouth et la plaine de la Beka'a limitent le passage des camions.

⁶ En 2003, les ports libanais furent rajoutés à la liste onusienne du programme « pétrole contre nourriture ». *Le Commerce du Levant*, mai 2003.

⁷ En 2003, le ministre libanais des transports a annoncé que les marchandises à destination de l'Irak, via le port de Tripoli seraient exonérées de taxes douanières. *Le Commerce du Levant*, mai 2003.



6. Evolution des flux commerciaux dans l'espace syro-libanais durant le XX^{ème} siècle



7. Le fret maritime au Moyen-Orient en 2000 (en millions de tonnes).

Dirigisme en Syrie et libéralisme au Liban : deux économies complémentaires (figure 8).

A une époque où la Syrie, l’Egypte et l’Irak choisissaient un mode de développement autocentré, le libéralisme économique du Liban apparaissait comme une exception au Proche-Orient. Cela lui valu de servir de refuge pour les capitaux et les entrepreneurs de la région jusqu’à la guerre civile, contribuant à lui donner cette image fastueuse de « Suisse du Moyen-Orient ». La nationalisation et l’arabisation des écoles privées en Syrie renforcèrent également l’attrait du Liban pour toute une petite bourgeoisie, en particulier chrétienne, soucieuse d’offrir à ses enfants une éducation de type occidentale, condition de leur ascension sociale.

Pour ceux qui demeuraient en Syrie, le Liban constituait et constitue toujours la soupape de sécurité qui leur permet de poursuivre leurs activités. L’étatisation du système bancaire syrien est contournée par les entrepreneurs syriens grâce au Liban. Ceci explique l’importance des agences bancaires à Chtaura, en centre de la plaine de la Beka’a. Les pénuries chroniques de produits de consommation en Syrie donnèrent lieu à une intense contrebande avec le Liban, et au développement de zones commerciales à la frontière syro-libanaise, en particulier au nord

de Tripoli et à Chtaura. La clientèle haut de gamme fréquentait les boutiques de Hamra à Beyrouth. La relaxation économique que connaît la Syrie depuis le début des années 1990 limite désormais les flux de consommateurs syriens vers le Liban. Désormais ce sont plutôt les Libanais qui se rendent en Syrie pour acheter des produits syriens de consommation courante, beaucoup moins chers qu'au Liban. L'ensemble du Liban est désormais polarisé par Damas, Homs et secondairement Tartous. Ceci contribue à la diminution des prix de détail au Liban, mais aussi à la faillite de nombreux petits commerçants, en particulier dans les zones frontalières⁸. Cependant les Syriens se rendent toujours au Liban pour acquérir des produits importés chers ou introuvables en Syrie. Les centres commerciaux, les rues commerçantes du centre ville et de la rue Hamra sont des endroits plus propices au shopping pour une clientèle syrienne à la recherche d'Occident que les souks ou les boutiques vieillot de Qousor et de Salhyeh, principaux quartiers commerçants de Damas.

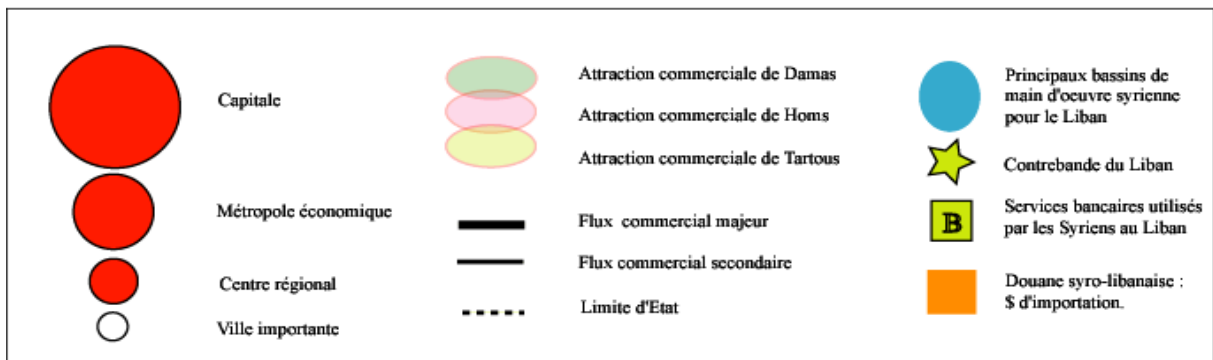
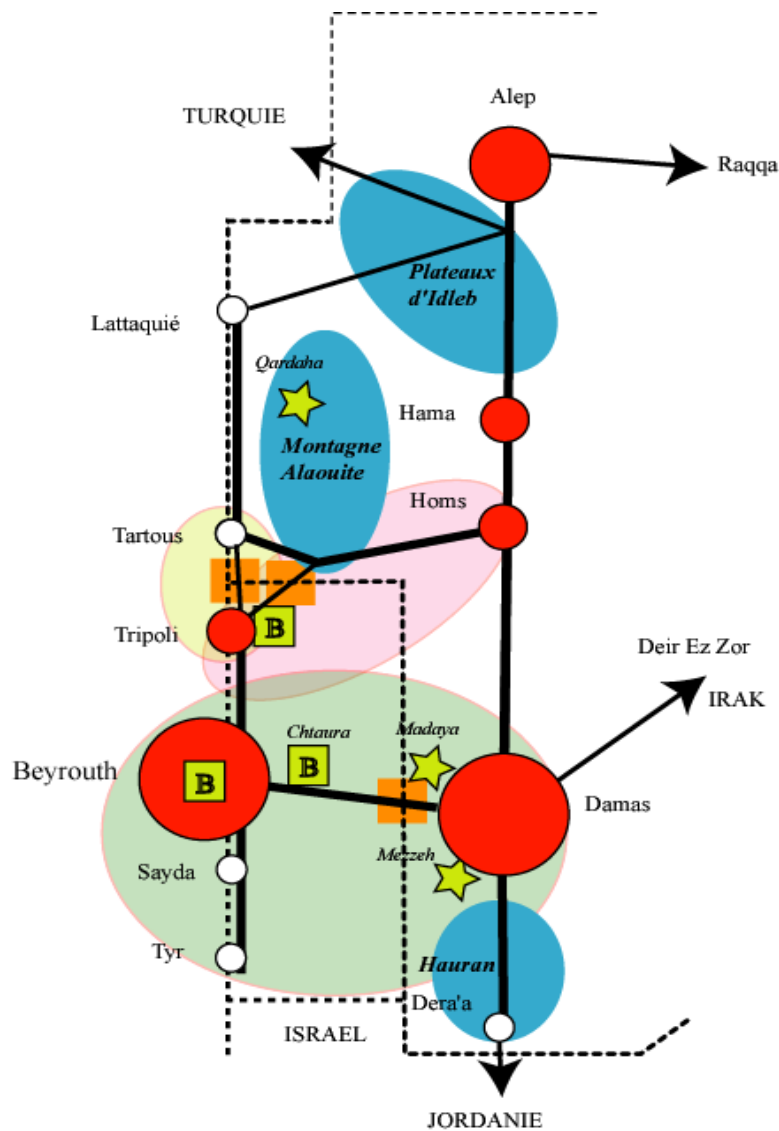
La contrebande avec le Liban est le plus souvent contrôlée par des membres du clan militaire alaouite au pouvoir en Syrie. La petite ville de Qardaha dans la montagne alaouite, lieu d'origine de la famille Assad, est ainsi un vaste entrepôt où les habitants de Lattaquié ou de Tartous viennent se fournir en poste de télévision, vidéo, téléphones portables ... Certains directeurs de sociétés publiques syriennes arrondissent également leurs fin de mois en réexportant via le Liban des marchandises importées avec un dollar subventionné par l'Etat. La privatisation des monopoles publics en Syrie a fortement diminué cette pratique. La reconstruction de l'Etat libanais et surtout du pouvoir régalién engendre une intense contrebande dans le sens Syrie – Liban à l'égard des hydrocarbures, des produits de consommation bas de gamme et alimentaires. Là encore le trafic vers le Liban est contrôlé par des membres du clan militaire alaouite au pouvoir en Syrie secondés par leurs « protégés » libanais. Depuis le départ de l'armée syrienne, ces derniers assurent avec une grande efficacité la continuité du trafic.

Pour la Syrie ba'athiste, le Liban a toujours été un exutoire pour les acrobaties financières de ces hommes d'affaires. De 1991 à 2004, pour importer des marchandises étrangères, les commerçants syriens devaient avoir exporté au préalable des marchandises permettant d'obtenir des « dollars d'importation ». Un commerçant qui n'exportait pas pouvait aussi acheter des « dollars d'importations » à un autre commerçant syrien qui en disposait sur son compte à la banque commerciale de Syrie. Le prix de vente du « dollar d'exportation » se négociait entre les deux commerçants, le plus souvent à un prix très supérieur au cours officiel⁹ (le dollar fluctue entre 50 et 54 LS depuis 1990). La meilleure solution pour se procurer des dollars d'importation à bas prix consistait en fait à exporter des marchandises au Liban en falsifiant la quantité et le prix payé par le partenaire libanais. Les produits agricoles syriens étaient ainsi bradés sur le marché libanais car l'important n'était pas tant de les vendre que de leur faire passer la frontière, afin que les comptes à la banque commerciale de Syrie soient crédités en dollars d'importation. Le système des dollars d'importation a été supprimé en 2004, désormais les commerçants peuvent importer des marchandises sans que la douane syrienne se soucie de la provenance des devises. Le plus souvent les factures sont payées via des comptes bancaires au Liban. Du côté libanais, la Syrie ne représente pas le même intérêt puisque le libéralisme économique prévaut au pays du Cèdre. Mais l'augmentation des taxes sur la production industrielle et des droits de douane sur les importations encouragent les

⁸ Les petits commerçants libanais doivent également faire face à la concurrence des grandes surfaces qui se développent dans tout le Liban.

⁹ Il s'agit du taux touristique quasi identique au marché noir. En revanche il existe une multitude de taux en fonction de l'activité concernée tous inférieurs au taux touristique. Ainsi pour l'achat d'un visa à la frontière syrienne la livre syrienne se négocie à 11,2 LS pour un dollar.

hommes d'affaires libanais a utiliser le récent accord de libre échange Syro-libanais pour échapper aux impôts. Aujourd'hui les échanges commerciaux entre les deux pays sont censés être libre de droits douanes, par conséquent il suffit pour les Libanais d'envoyer leurs produits faire un aller retour en Syrie pour qu'ils soient estampillés « made in Syria » et donc exonérés des lourdes taxes qui les grèvent au Liban. Nous retrouvons à l'échelle Syro-libanaise le régime des « Capitulations » qui prévalait dans l'empire ottoman jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle.



8. L'intégration économique syro-libanaise

La main d'œuvre syrienne assure la prospérité d'un certain Liban.

Depuis le XIX^{ème} siècle le Liban est un lieu d'immigration pour la main d'œuvre syrienne. Qu'il s'agisse des grandes exploitations agricoles du Akkar, des plantations d'agrumes, de bananes ou de pommes en montagne les syriens constituaient l'essentiel de la main d'œuvre. Avant l'arrivée massive de personnels domestiques venus du Sri Lanka, des Philippines ou plus récemment d'Ethiopie, chaque foyer libanais avait une bonne syrienne. Les jeunes filles alaouites, vendues dès l'âge de 6 ans pour une dizaine d'années aux familles bourgeoises de Beyrouth ou de Tripoli. Cette pratique a cessé au Liban du fait de l'augmentation du niveau de vie de la population alaouite et surtout de la méfiance des Libanais à leur égard. La reconstruction du Liban a dopé l'appel à la main d'œuvre syrienne. Un ouvrier syrien reçoit moins de 10\$ la journée sans charge sociale, alors qu'un Libanais ne travaillerait pas pour moins de 30\$. Venus du Djebel Alaouite, du Hauran ou des campagnes surpeuplées de Hama et Idleb, les ouvriers syriens vivent sur leur propre chantier ou sous des tentes de fortune dans la campagne. La gestion de cette main d'œuvre est partiellement organisée par des officiers syriens en poste au Liban qui s'associent avec des entrepreneurs libanais.

Les travailleurs syriens sont régulièrement accusés par les médias libanais et la rumeur populaire de prendre le travail des Libanais, d'être la cinquième colonne et surtout d'être la cause des difficultés économiques du Liban puisqu'ils ne consomment rien au Liban et qu'ils envoient en Syrie l'essentiel de leurs gains. Néanmoins, c'est à eux que le Liban doit sa reconstruction rapide et pour la bourgeoisie libanaise de maintenir son standing de vie. Quant aux couches populaires libanaises, elles ont certes toutes les raisons de se plaindre des Syriens, puisqu'ils la concurrencent directement et avec succès sur le marché du travail. Ce problème économique a sans doute motivé la plupart des agressions dont furent victimes les ouvriers syriens au Liban après l'assassinat de Rafic Hariri. Le recours massif à la main d'œuvre immigrée (on estime les immigrés entre 400 000 et 800 000 personnes pour une population totale comprise entre 3,5 et 4 millions d'habitants) accentue les clivages sociaux au sein de la société libanaise, en tirant vers le bas les classes populaires et par voie de conséquence les classes moyennes.

Une osmose qui profite surtout à la Syrie

L'ouverture économique en Syrie et la reconstruction d'un appareil d'Etat au Liban produisent une certaine osmose entre les deux pays. En effet les pratiques institutionnelles et politiques libanaises ont tendance à s'aligner sur Damas, tandis que la libéralisation économique syrienne s'effectue selon le modèle libanais. Mais dans une région où le politique domine nettement l'économie, l'osmose ne peut se réaliser qu'au profit de la Syrie. Le terme de dilution conviendrait donc mieux. Certains hommes politiques libanais affirment que la tutelle syrienne est un mal nécessaire pour la reconstruction du pays car elle assure la stabilité politique du pays. Après le retrait syrien, le Liban n'a pas sombré dans le chaos, mais il est peut être trop tôt pour juger si la présence syrienne était réellement un facteur de stabilité ou bien si elle entretenait les divisions. La présence syrienne était cependant un facteur d'unité nationale puisque c'est autour du rejet de la Syrie que les Libanais ont provisoirement réalisé une certaine unité. Qu'en sera-t-il dans les mois et les années qui viennent ? Le printemps de Beyrouth marque-t-il le retour du Liban d'avant 1975, la fameuse « Suisse du Moyen-Orient » ou bien son dernier soubresaut ?

Le Liban est trop grand pour être avalé et trop petit pour être divisé. Certes l'intégrité territoriale du Liban ne semble plus menacée par la Syrie ou par les tendances centrifuges

inhérentes à la division communautaire du pays. Cependant les différentes communautés pour s'affirmer vis-à-vis des autres recherchent toujours appuis sur des puissances étrangères, la Syrie même affaiblie demeure un puissant soutien pour certain. Par ailleurs les besoins de l'économie libanaise à l'égard de la Syrie (main d'œuvre bon marché, électricité, marché de consommation, produits alimentaires ...) sont en phase avec les intérêts économiques de la Syrie et sa volonté d'ingérence dans les affaires libanaises. La dégradation du niveau d'éducation au Liban et des conditions de vie de la majeure partie de la population ne permettent plus de distinguer le Liban de la Syrie dans beaucoup de domaines. Sur le plan démographique, le déclin irrémédiable de la population chrétienne (un petit tiers de la population en 2005¹⁰) est un facteur supplémentaire d'intégration/dilution du Liban au Moyen-Orient.

¹⁰ Conférence de Youssef Courbage en avril 2005 au Centre Culturel Français de Beyrouth : « Les spécificités démographiques du Proche-Orient ».